

Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-21
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 11	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance du conseil municipal à la suite de la convocation adressée par le Maire le 6/07/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, AMANN-GEYER Frédéric, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, KNOERY Christophe, MEIER Lionel

Budget Primitif 2020

VU	le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;
CONSIDERANT	l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du mars 1982) ;

Monsieur le Maire expose le contenu du budget.

APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	€ 534 154.15	€ 534 154.15
Fonctionnement	€ 587 329.00	€ 587 329.00

PRECISE que le budget de l'exercice 2020, a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M14 et qu'il a été voté par chapitre pour le fonctionnement et par opération pour l'investissement.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 10 juillet 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-20
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 11	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance du conseil municipal à la suite de la convocation adressée par le Maire le 6/07/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, AMANN-GEYER Frédéric, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, KNOERY Christophe, MEIER Lionel

Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la sous-préfecture précisant que pour les communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire, le maire est automatiquement titulaire et son 1^{er} adjoint suppléant.

De ce fait, le 1^{er} adjoint LE MEVEL Clément est donc désigné conseiller communautaire suppléant.

Concernant la commission du schéma de cohérence territoriale il a été décidé de désigner Mrs COUSANDIER Daniel et WOLFF Rémy

Cette délibération vient en complément à la délibération 2017-17 du 3 juillet 2020.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 10 juillet 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Fort-Louis, Bas-Rhin. The seal features a central emblem with a castle and a sun, surrounded by the text 'MAIRIE DE FORT-LOUIS' at the top and 'BAS-RHIN' at the bottom. A large, dark ink signature is written across the seal.

Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-20
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 11	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance du conseil municipal à la suite de la convocation adressée par le Maire le 6/07/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, AMANN-GEYER Frédéric, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, KNOERY Christophe, MEIER Lionel

Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la sous-préfecture précisant que pour les communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire, le maire est automatiquement titulaire et son 1^{er} adjoint suppléant.

De ce fait, le 1^{er} adjoint LE MEVEL Clément est donc désigné conseiller communautaire suppléant.

Concernant la commission du schéma de cohérence territoriale il a été décidé de désigner Mrs COUSANDIER Daniel et WOLFF Rémy

Cette délibération vient en complément à la délibération 2017-17 du 3 juillet 2020.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 10 juillet 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel

The image shows a blue circular official seal of the commune of Fort-Louis, Bas-Rhin. The seal features a central emblem with a castle and a figure, surrounded by the text 'MAIRIE DE FORT-LOUIS' at the top and 'BAS-RHIN' at the bottom. A large, handwritten signature in black ink is written over the seal.